



Championnat 2^{ème} division nationale DEF
Feeder Masters 2024
Les 12, 13 et 14 avril 2024 à Les Damps (27)



Epreuve respectant le règlement sportif de la Commission Eau Douce de la FFPS et les consignes en vigueur pour la Covid-19 (Pass Vaccination, ...).



Organisation

Ce championnat comportera 21 participants repartis en 3 secteurs de 7.
Un pré-piquetage sera effectué le lundi précédent.

Une somme de 7 euros vous sera demandé lors du pointage des concurrents. Cette somme permet au CD organisateur (le CD 27) d'offrir des coupes aux vainqueurs, un vin d'honneur à tous les participants et à vous permettre de faire ce championnat dans des conditions de confort optimal.

Profondeur : 1,5 mètres à 2.5 mètres à 20 mètres du bord
Poissons dominants : Brèmes, ides, gardons, hybrides

Prévenir :

En cas de forfait	Yves Cauchois :	06 38 20 98 61	yves.cauchois@orange.fr
En dernière minute	Yves Cauchois :	06 38 20 98 61	yves.cauchois@orange.fr

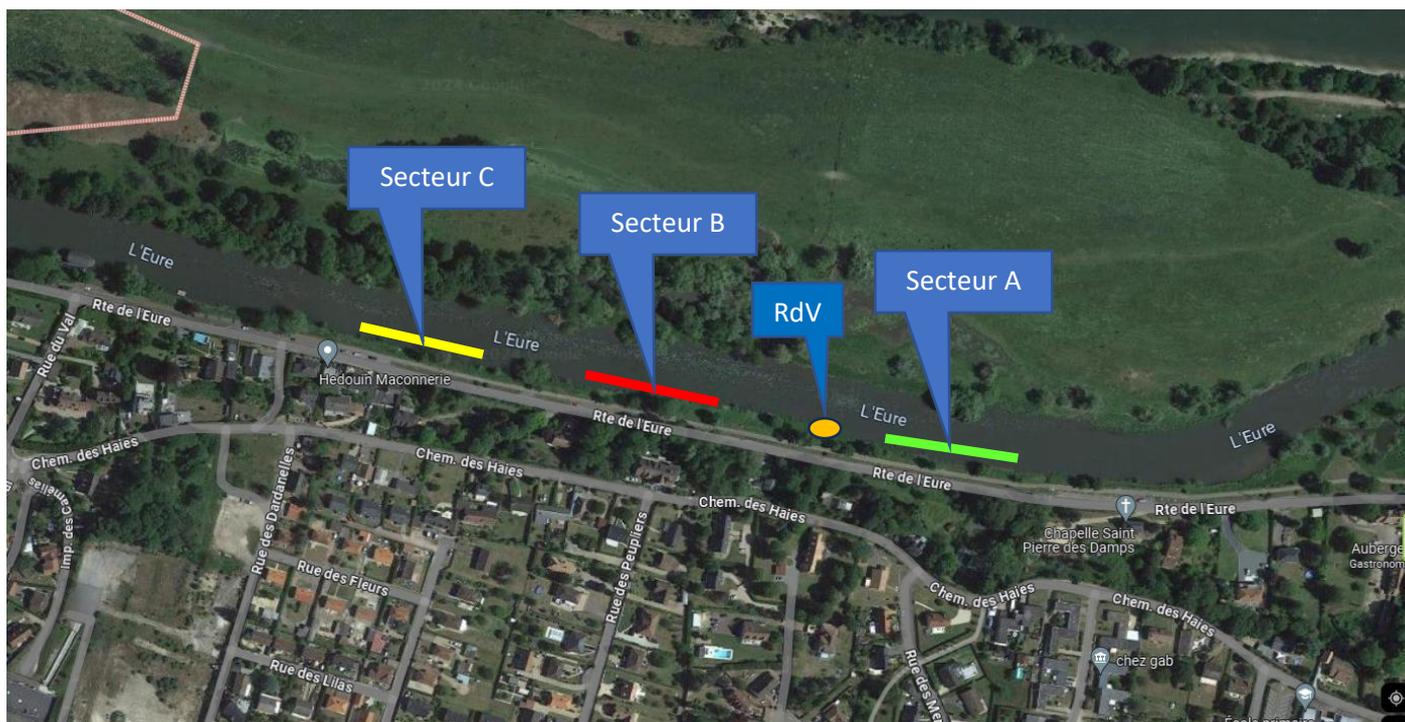
Accès au parcours

Ce championnat se déroulera dans l'Eure, sur la commune de Les Damps.
Le rendez-vous pour les 3 jours se situe sur le parcours, route de l'Eure.
Points GPS : 49°18'13.0"N 1°10'17.4"E ([49.303622](#), [1.171504](#))

Les 3 secteurs sont accessibles sans chariot.
Seule la carte de pêche simple avec la réciprocité est nécessaire.

Les pêcheurs pourront déposer leur matériel en stationnant le long de la voie verte mais devront impérativement stationner sur les emplacements prévus à cet effet après l'opération. Pas de voitures stationnées sur l'herbe ni sur la voie verte. Merci de votre compréhension.

Plan des secteurs :



Limitations

Canne 4 m 60 maximum.

Amorce : 12 litres y compris terre et autre ingrédients, mouillée, tamisée.

Esches : 2 litres $\frac{1}{2}$ comprenant $\frac{1}{2}$ litre maximum de fouillis ou de vers de vase, dont $\frac{1}{4}$ litre maximum de vers de vase, et $\frac{1}{2}$ litre maximum de vers de terre non coupés

Les esches doivent être présentées dans des boîtes mesure, sans maintien du couvercle.

Toute esche qui ne sera pas présentée dans des boîtes mesure ne pourra être utilisée.

Les esches pour l'hameçon sont comprises dans les 2,5 litres sauf les esches aquatiques dans l'eau et les vers dans de la terre.

Prévoir une **deuxième bourriche**, le nombre de prises pouvant être important.

Limitation des carnassiers :

Anguille interdite

Brochet interdit (fermeture)

Sandre interdit (fermeture)

Parcours de remplacement

Lac de Bouafles (27).

Profondeur : 2,5 à 4 mètres à 25 mètres du bord.

Poissons dominants : Brèmes, plaquettes, gardons, hybrides



Horaires :

Vendredi 12 avril : 1^{ère} Manche :

9 h 00	Rendez-vous sur place, café et viennoiseries offert.
9 h 30	Tirage au sort.
10 h 30	Entrée dans les boxes
11 h 30	Début du contrôle des esches (signal sonore)
12 h 20	Amorçage
12 h 30	Pêche
17 h 25	Il reste 5 minutes
17 h 30	Fin de la manche

Samedi 13 avril : 2^{ème} Manche :

9 h 00	Rendez-vous sur place, café et viennoiseries offert.
9 h 30	Tirage au sort de la grille et distribution des fiches
10 h 00	Entrée dans les boxes
11 h 00	Début du contrôle des esches (signal sonore)
11 h 50	Amorçage
12 h 00	Pêche
16 h 55	Il reste 5 minutes
17 h 00	Fin de la manche

Dimanche 14 avril : 3^{ème} manche

8 h 00	Rendez-vous sur place, café et viennoiseries offert
8 h 30	Distribution des fiches
9 h 00	Entrée dans les boxes
10 h 00	Début du contrôle des esches (signal sonore)
10 h 50	Amorçage
11 h 00	Pêche
15 h 55	Il reste 5 minutes
16 h 00	Fin de la manche

Résultats et palmarès vers 17 h 30 suivi d'un Vin d'Honneur

Bonnes adresses.

Buvette et restauration durant les 3 jours sur le parcours.

Pour vos logements, contacter l'office du tourisme Seine Normandie :

www.cape-tourisme.fr

Pour vos esches :

Daniel DUFILS - 06 33 02 34 57